

**MINISTÈRE
DES
AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET
EUROPEENNES**

**DIRECTION
DES FRANÇAIS À L'ÉTRANGER
ET DES ÉTRANGERS EN FRANCE**

Paris, le 3 mars 2008 - 3251

**SOUS-DIRECTION DE LA SECURITE
DES PERSONNES**

244, boulevard Saint-Germain
75303 PARIS 07 SP

☎ 01 43 17 91 33

☒ 01 43 17 93 53

A/S : Agression de chasseurs français en Casamance (Sénégal)

Monsieur,

Suite à notre entretien téléphonique en date du 3 mars 2008, durant lequel nous vous faisons état de l'agression de deux chasseurs français dans la Casamance au Sénégal, il nous est apparu nécessaire de vous rappeler les conditions générales de sécurité dans la région, afin que vous puissiez diffuser ces informations aux revues de chasse, ainsi qu'aux fédérations départementales.

La Casamance est une région que le Ministère des affaires étrangères et européennes déconseille fortement, en raison de la multitude des agressions commises par des bandes armées.

Par ailleurs, compte tenu du contexte sécuritaire dans lequel opèrent certains Tours Opérateurs programmant des séjours de chasse à l'étranger, nous souhaitons attirer votre attention sur l'existence de notre site Internet (<http://www.diplomatie.gouv.fr/voyageurs>) dans lequel vous trouverez des informations sur les conditions de sécurité à l'étranger. Nous vous serions reconnaissants de bien vouloir relayer cette information à vos principaux interlocuteurs

Je vous prie d'agréer, Monsieur, mes sincères salutations.

Françoise LE MOIGN
Adjointe au Sous-Directeur

M. BUSSY Claude
13 rue du général Leclerc
92 136 Issy-Les-Moulineaux

